

LOTISSEMENT "Try d'Hostel"

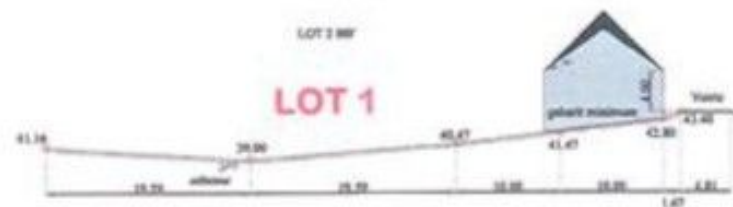
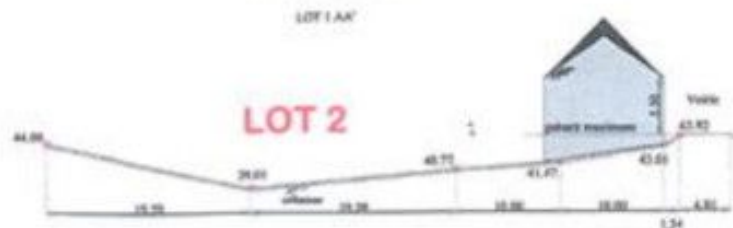
Commune de Gesves/Faux les Tombes Section E n° 594 N8



Echelle 1/500



Coupes et gabarits



- point de vision
- point limite
- Expertise de construction ou bordure de voirie
- borne cadastre
- parcelle cadastrale



Établi par le maître d'œuvre
 Date de la mesure (JRS)
 Date de la mesure en couleur
 avant le Plan de l'Etat des lieux (projeté)
 Référence (voir plan)

Les cotes et superficies sont données à titre indicatif.
 Elles sont précises lors de l'établissement du plan cadastral de passage de chaque lot.